

# LE RESISTANT

du 25 au 31 juillet 2019

SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE

## Qui a scié la nouvelle Croix d'Alexandre ?

Les travaux de réhabilitation de la RD 21 ont franchi leur première phase et, au carrefour de la Croix d'Alexandre. Nul ne sait d'ailleurs avec certitude d'où vient le nom et quelle est l'origine de cette croix. Saint-Christophe-de-Double n'est pas la seule commune à posséder une croix qui, comme la plupart se trouvent aux carrefours, dans des endroits souvent entourés de mystères, ou à une place choisie par la commune ou la paroisse pour rappeler un évènement précis, une mission, un lieu de rassemblement, un temps de prière...

À l'heure où GPS, cartes routières et panneaux de signalisation étaient plus rares, certaines ont été érigées de façon plus pragmatique pour jouer le rôle de poteau indicateur, signaler un éventuel changement de route ou inviter à la prudence à l'approche d'un carrefour.

Elles peuvent encore rappeler un accident qui a eu lieu.

La commune est en train de mener des recherches pour retrouver l'histoire de cette croix dont la légende dit qu'elle porte le nom du bébé trouvé à son pied il y a plusieurs années, une petite étiquette indiquant « *je m'appelle Alexandre...* ».

L'ancienne grande croix de bois fatiguée par le poids des années méritait largement de trouver une remplaçante. Et ce fut chose faite, à l'issue des travaux du carrefour de la RD21 grâce aux efforts des



La « Croix d'Alexandre », symbole de la commune, remplacée dernièrement a été sciée.

équipes municipales, qui ont réalisé et mis en place une nouvelle croix, à l'aide de deux belles poutres récupérées. La nouvelle Croix d'Alexandre, très ressemblante à l'ancienne, de même taille (environ 2,5 mètres) trônait à nouveau majestueusement. L'emploi du passé n'est pas galvaudé car à ce jour, la croix d'Alexandre ne trône plus. Un ou plusieurs vandales ayant entrepris d'arracher cette croix de son emplacement avant de

décider de la scier purement et simplement.

De nombreux habitants ont été choqués par ce geste de vandalisme sur un symbole de la commune. La mairie, pour l'heure, n'a pas souhaité porter plainte.

Par ailleurs, si vous avez des éléments permettant d'en apprendre un peu plus sur cette Croix d'Alexandre, n'hésitez pas à les faire remonter au journal qui transmettra.